

Objet : **AEC INTÉGRATION À LA PROFESSION INFIRMIÈRE DU QUÉBEC
(CWA.0B) – DESCRIPTIF DE PROGRAMME**

Résolution : _____

Réunion du : Conseil d'administration : Comité exécutif : Commission des études :

Pour : Information

Pour : Décision

Document(s) annexé(s) :

- **AEC INTÉGRATION À LA PROFESSION INFIRMIÈRE DU QUÉBEC (CWA.0B) - CAHIER DE PROGRAMME DE FORMATION**

Exposé du dossier :

L'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec a pour mandat d'évaluer l'ensemble des dossiers de candidature des infirmières immigrantes désirant pratiquer au Québec. À la suite de cette analyse, l'Ordre détermine les conditions requises afin que l'équivalence de formation soit octroyée. Parmi ces conditions on retrouve, entre autres, la réussite de l'AEC d'intégration ou la réalisation d'un stage dans un établissement de santé. Annuellement, plus de 500 demandes évaluées sont conditionnelles à la réussite de l'AEC Intégration à la profession infirmière du Québec.

Répondant en tout point aux besoins actuels du marché du travail de la région des Laurentides, nous jugeons pertinent d'offrir l'AEC Intégration à la profession infirmière du Québec au Collège Lionel-Groulx. En plus de permettre une meilleure intégration des personnes immigrantes, ce programme d'études leur permettra de pratiquer une profession offrant de bonnes conditions de travail.

L'AEC *Intégration à la profession infirmière du Québec* est constituée d'une formation de base de 615 heures (dont deux stages d'une durée totale de 250 heures) réparties sur 15 semaines. Ce programme d'études est composé de compétences identiques à la formation technique du DEC souche. Le Cégep du Vieux Montréal, porteur de l'AEC, a fourni au collège l'autorisation de démarrer une cohorte de cette AEC en 2019-2020.

Mme Isabelle Martineau,
coordonnatrice à la formation continue

Présenté par

31 mai 2019

Date

Projet de résolution :

ATTENDU la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP);

ATTENDU les travaux d'élaboration par le Cégep du Vieux Montréal;

ATTENDU la consultation des enseignants du département de *Soins infirmiers*;

ATTENDU la consultation des organismes concernés;

ATTENDU l'étude détaillée du document ci-joint par la régie pédagogique.

Il est proposé :

Que la Commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption du descriptif de programme de l'AEC *Intégration à la profession infirmière du Québec (CWA.0B)*, tel que décrit dans le document présenté.

Proposé par : _____

Et

Appuyé par : _____